



B E T W E E N :

E N T R E :

DANIEL GODIN

DANIEL GODIN

APPELLANT

APPELANT

- and -

-et-

WORKPLACE HEALTH, SAFETY and
COMPENSATION COMMISSION

COMMISSION DE LA SANTÉ, DE LA
SÉCURITÉ ET DE L'INDESMINATION
DES ACCIDENTS AU TRAVAIL

RESPONDENT

INTIMÉE

Motion heard by:
The Honourable Justice Quigg

Motion entendue par :
l'honorable juge Quigg

Date of hearing:
September 18, 2017

Date de l'audience :
le 18 septembre 2017

Date of decision:
September 18, 2017

Date de la décision :
le 18 septembre 2017

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
No one appeared

Pour l'appellant :
personne n'a comparu

For the respondent:
No one appeared

Pour l'intimée :
personne n'a comparu

DECISION

DÉCISION

Following a status hearing, held pursuant to Rule 62.15.1, the appeal is dismissed without costs.

À la suite de la tenue d'une audience sur l'état de l'instance conformément à la règle 62.15.1, l'appel est rejeté sans dépens.